



# **Entre absence de chez-soi et recherche de stabilité : Parcours de mal-logement chez les HsH et personnes trans\* concerné·es par le travail du sexe et/ou la prostitution.**

**Synthèse de l'étude**

## 2 INTRO - Le mal logement comme enjeu majeur

Le logement constitue depuis plusieurs années l'une des principales préoccupations des bénéficiaires d'Alias, à savoir des personnes trans<sup>1</sup> et des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HsH) en échange d'argent ou de services. Ainsi, les données recueillies en 2024 montrent que 74 % des bénéficiaires vivent une situation de mal-logement ou de sans-abrisme, principalement sous forme d'hébergement chez des tiers (24,3 %), d'appartements de travail (11,4 %) ou de logements temporaires tels que les hôtels ou les locations de courte durée via Airbnb (4,3 %). Plus qu'un simple toit, il représente un espace de vie, de travail et un facteur de stabilité et ce thème revient de façon récurrente lors des accompagnements.

Pour beaucoup, le mal-logement et le travail du sexe sont étroitement liés. En l'absence de logement stable, l'espace privé devient souvent un lieu de travail, utilisé pour recevoir les clients, ce qui soulève d'importants enjeux de sécurité, d'hygiène et de santé. À l'inverse, la difficulté d'accès à un logement adéquat renforce la dépendance économique au travail du sexe, dont les revenus servent souvent à payer le loyer ou l'hébergement.

Face à cette précarité, Alias, en partenariat avec l'ULB, a mené une recherche qualitative sur les liens entre logement, travail du sexe et conditions de vie. L'étude vise à mieux comprendre des formes de mal-logement encore peu documentées, souvent regroupées sous le terme de « sans-abrisme caché », qui échappent largement aux statistiques officielles.

Ces situations, très diverses et souvent invisibles, ont été analysées à l'aide de la grille ETHOS Light (FEANTSA, 2017), adaptée au public d'Alias, afin de mieux identifier ces formes méconnues de précarité résidentielle et leurs effets sur la santé et l'émancipation.

Typologie de mal-logement  
des travailleur·ses du sexe HsH / trans\* à Bruxelles

		Catégorie opérationnelle	Sous-catégorie	n
sans-abri	1	Personnes vivant dans l'espace public	1.1 Espace public ou externe	7
	2	Personnes en hébergement d'urgence	2.1 Hébergement d'urgence	3
	3	Personnes en foyer d'hébergement	3.1 Maisons d'accueil	1
	4	Personnes quittant une institution	3.2 Logements de transit	
	5	Personnes vivant dans des logements non conventionnels	3.3 Dispositifs sociaux en hôtel	
	6	Chez des tiers	4.1 Institutions de santé	
	7	Personnes menacées d'expulsion	4.2 Institutions pénales	
	8*	Personnes sans bail de (sous-)location	4.3 Structures pour demandeur·euses d'asile	4
	9**	Personnes en logement indigne	5.1 Squats	
	10**	Personnes vivant dans conditions de surpeuplement sévère	5.2 Occupations négociées	2
logement précaire	6.1*	Chez la famille	5.3 Structures d'hébergement non agréées	
	6.2*	Ami·es ou personnes disposé·es à aider		3
	6.3*	Partenaires		3
	6.4*	Rencontre fortuite (sexuelle)		3
logement inadéquat	6.5*	Collègues TDS		6
	7.1	Application d'une décision d'expulsion		1
	8.1*	Au noir		7
	8.2*	Plaza		7
	8.3*	Club / Bar à Champagne		1
	8.4*	Airbnb		5
	8.5*	Hotel		7
	9.1**	Logements inhabitables occupés		4
	10.1**	Norme nationale de surpeuplement la plus élevée		5
	II*	Post-hébergement		
accompagnement en logement	II.1*	AIS		1
	II.2*	Housing First		1
	II.3*	Réseau d'accueil Fedasil et ILA		5

Classification des situations de logement vécu par les répondant·es basé sur le cadre ETHOS Light développée par la FEANTSA (2017)  
Source : auteur·es

Bleu foncé : Forme de mal-logement rencontré par un·e ou plusieurs répondant·es au moment de l'entretien  
Bleu clair : Forme de mal-logement rencontré par un·e ou plusieurs répondant·es dans le passé  
Gris : Situation non rencontrée lors des entretiens  
\* : Catégorie(s) rajoutée(s) par les auteur·es  
\*\* : Catégorie(s) tirée(s) du cadre ETHOS (FEANTSA, 2007)

<sup>1</sup> L'usage de l'astérisque dans trans s'inspire de la conceptualisation de Halberstam (2016), qui propose ce terme pour désigner une diversité de vécus trans sans les enfermer dans des catégories fixes. Ce choix permet d'éviter les effets normatifs des classifications rigides et de maintenir une ouverture sur les multiples formes d'identités et d'expériences corporelles.

## 4 Méthodologie

L'étude qualitative vise à mettre en lumière les vécus, à travers dix-huit entretiens semi-directifs menés en 2024 auprès des personnes accompagnées par Alias. Ces entretiens ont été réalisés en plusieurs langues (français, espagnol, portugais et anglais) selon la préférence des participant·es, afin de refléter au mieux la diversité du public.

L'échantillon est composé d'onze hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HsH) et de sept femmes trans\*. A l'exception d'une personne, toutes les autres ont connu un parcours migratoire, principalement en provenance d'Amérique latine ou d'Afrique du Nord. Les participant·es se situent à différents stades de leur trajectoire : certain·es vivent à Bruxelles depuis quelques mois, d'autres depuis plusieurs années ou décennies. En conséquence, l'âge des individu·es rencontré·es varie entre 20 et plus de 50 ans, illustrant la diversité des trajectoires et des expériences.

Il ressort de ces entretiens que l'ensemble des participant·es a connu au moins trois formes différentes de mal-logement au cours de leur vie en Belgique.



\* Cette valise n'est jamais vraiment vide. On est toujours prêt à repartir, on ne sait jamais combien de temps on va pouvoir rester ici.

## Expériences vécues



### A Vivre dans la rue – ruptures, stratégies de survie.

Plusieurs personnes ont connu une mise à la rue soudaine, sans solution de relogement immédiate. Cette situation les a contraint·es à dormir dans l'espace public — gares, entrées d'immeubles — dans des conditions marquées par l'insécurité et l'exposition au froid. Ces situations s'accompagnent d'un fort isolement, de privations (hygiène, nourriture, sommeil, intimité) et parfois de violences racistes ou homophobes. Face à ces contraintes, des stratégies de survie émergent : se maintenir à proximité de lieux familiers ou de personnes perçues comme fiables, par exemple. D'autres, au contraire, choisissent de dissimuler leur situation à leurs proches, par crainte de stigmatisation ou de rupture des liens sociaux. Pour quelques individus, la rue à Bruxelles apparaît paradoxalement comme un espace moins menaçant qu'un retour dans leur pays d'origine, en raison de contextes politiques ou sociaux jugés plus hostiles.

*Cela m'est déjà arrivé que j'ai eu des désagréments avec mon partenaire, et il m'a pris les clés de l'appartement. Alors, pour ma propre dignité, je suis parti. Mais les clés pour d'autres appartements ne sont remis qu'à 15 heures. [...] Donc, si je quitte la maison de mon partenaire à l'aube, je dois littéralement dormir dans la rue. Et cela m'est déjà arrivé [de devoir dormir] dans les gares. Ils nous y expulsent à 1 ou 2 heures du matin, ils nous expulsent de la gare. [...] On est alors obligé de passer la nuit dans la rue, avec ses valises, et d'attendre jusqu'au lendemain à 15 heures. ▷*

## B Hébergement d'urgence – limites structurelles

Les dispositifs d'hébergement d'urgence sont fréquemment saturés et ne proposent que des solutions temporaires. Les séjours y sont très courts et exigent des démarches répétitives, ce qui empêche toute forme de stabilité. Ces espaces peuvent par ailleurs exposer à des discriminations et à de l'insécurité, en particulier pour les personnes trans\*, tandis que les conditions de vie y restent difficiles : insalubrité, manque d'écoute, sentiment d'insécurité constante. La coordination difficile entre acteur·ices et la saturation du système limitent leur efficacité, laissant beaucoup de personnes sans solution durable.

*Moi, je me sentais pas à l'aise. Je parlais avec personne, je me cachais, je me tenais dans un coin, je me disais, je veux pas ouvrir ma bouche, je veux pas qu'on me voie, je veux pas qu'on me voie bouger, pour la peur qu'on puisse deviner qui je suis, qu'on puisse me violer. C'est une horreur, c'est une horreur. (...) En plus, c'est insalubre, quoi. C'est mal tenu, c'est mal géré. Trois fois j'ai essayé, trois fois c'était pareil.*

## C Centres d'accueil pour demandeur·euses d'asile – contraintes et insuffisances

Les centres d'accueil pour demandeur·euses d'asile en Belgique, gérés par Fedasil et d'autres organismes, sont censés offrir un hébergement et un accompagnement sécurisés. Toutefois, les observations empiriques mettent en évidence des conditions matérielles et sociales fréquemment précaires, caractérisées par l'insalubrité des infrastructures, une alimentation peu équilibrée, des réglementations contraignantes et un isolement social marqué.



Pour les personnes LGBTQIA+, ces centres sont souvent des lieux de discrimination, de harcèlement et de violences, exercées tant par le personnel que par d'autres résident·es. Les récits recueillis font état de niveaux élevés de stress, d'anxiété ainsi que de dépression. Ces structures, loin de constituer des lieux de protection, tendent à reproduire, voire à intensifier, les formes de violence et de précarité vécues dans le passé.

*L'assistante sociale m'a conseillé de cacher mes sentiments parce qu'elle sait très bien que l'endroit est homophobe. Quand j'étais dans mon pays je m'étais déjà caché pendant toute ma vie. Et dès que je suis venu ici, je pensais que je serais libre, que je serais moi-même. Mais j'ai senti que de nouveau, comme dans mon pays, je devais me cacher.*



*Toujours le bordel avec les colocataires, personne ne fait son travail*

## D Hébergements LGBTQIA+ – protection partielle et insécurité

Les hébergements LGBTQIA+ offrent un environnement généralement plus sûr que les centres traditionnels, mais présentent aussi leurs limites : colocation imposée, sécurité insuffisante, règles strictes et accompagnement social limité. Pour les personnes en demande d'asile, la mise à disposition de studios individuels offre un espace de répit, mais les contrôles et le suivi administratif restent contraignants. Les structures communautaires, bien qu'elles renforcent des dynamiques d'entraide, peuvent également générer des tensions liées à la cohabitation. De manière générale, ces solutions restent transitoires et, faute de moyens suffisants, ne garantissent pas une protection durable contre les vulnérabilités structurelles.

## E Logement chez des tiers – dépendance et conditions de logement déterminées par autrui

Vivre chez des tiers expose à des situations de dépendance et de vulnérabilité. Les personnes hébergées n'ont pas les mêmes droits que l'occupant·e principal·e et doivent souvent se conformer à ses attentes. Les personnes hébergées se trouvent dans une position subordonnée, ne disposant pas des mêmes droits que l'occupant·e principal·e, et doivent fréquemment se conformer aux normes, attentes et règles imposées par celui-ci. Les modalités d'hébergement sont variables.

Chez des amis ou la famille, des contraintes peuvent apparaître, telles qu'une restriction concernant la réception de visiteur·euses, une participation financière au loyer, une contribution aux tâches ménagères, et, dans certains cas, l'exposition à des formes de coercition, pouvant inclure des violences sexuelles.

*Je savais que ça ne pouvait pas durer, car je sentais la pression de devoir partir, [...] Jelle me demandait aussi : « Comment va la demande ? [...] Pourquoi ils t'ont pas donné un endroit [pour te loger] ? [...] C'était donc un peu stressant. [...] Je n'avais pas vraiment de chambre, [...] mes vêtements étaient dans ma valise. C'était donc aussi un peu inconfortable. ▷*

*Et j'ai dû vivre avec cet ami, mais ce n'était pas... C'était comme une chambre. Et c'était un peu bon marché, 300 €, mais avec des conditions. La condition, c'était le sexe, et c'était vraiment difficile pour moi. Ça m'a vraiment fait beaucoup de mal. Et je n'ai pas... C'était comme si je n'avais pas le choix. [...] Parfois, j'étais en train de dormir et cet ami venait et commençait à me toucher. Et tu ne peux pas refuser... Tu ne te sens pas libre... Tu es obligé de le faire. Sinon, tu te retrouves dehors. Et personne ne t'aidera. Tu comprends ce que je veux dire ? Alors tu te tais. ▷*

Chez des collègues TDS, le logement proposé est destiné en premier lieu à l'activité professionnelle, moyennant un loyer élevé. Souvent, les espaces sont alors partagés et offrent peu d'intimité.

*Parfois, c'est dans une chambre de cette taille (environ 14m<sup>2</sup>), où tu entrais, et la chambre était divisé par un rideau. Alors mon ami y recevait un client et moi j'étais caché derrière le rideau, comme une statue. Sans faire un bruit. Parfois pour plusieurs heures. ▷*

Chez un « partenaire », la cohabitation peut offrir une certaine stabilité résidentielle, mais reste marquée par une forte asymétrie dans les rapports sociaux et matériels. Les personnes hébergées se trouvent fréquemment confrontées à des contraintes financières (participation aux dépenses ou dépendance économique), ainsi qu'avec des exigences de présence ou de disponibilité affective. Il n'est pas rare non plus

qu'un contrôle s'exerce sur leurs déplacements et interactions sociales. Le travail du sexe, parfois toléré, peut également devenir une source de tension au sein de la relation.

Ces situations, même quand elles permettent un toit, créent un stress constant, un sentiment d'exploitation et limitent l'autonomie des personnes hébergées.

#### **F Logements précaires – dépendance aux réseaux informels**

Les logements précaires, souvent non déclarés et dépourvus de bail, placent les occupant·es dans une situation de forte dépendance vis-à-vis du ou de la propriétaire ou de l'hébergeur·euse, ce qui accroît les risques d'abus financiers ou relationnels. Les conditions matérielles y sont généralement difficiles : chauffage insuffisant, équipements partagés (douche, cuisine), manque de confort. L'impossibilité de se domicilier freine l'accès à des droits essentiels, comme l'attestation d'immatriculation (carte orange) pour les demandeur·euses d'asile, et limite fortement l'autonomie ainsi que la sécurité des résident·es.

*Elle coupait le chauffage chaque soirée. Elle me laisse aller dormir, et elle sait que je suis allé dormir parce qu'elle habite en bas. Elle coupe le chauffage. Je me réveille à 3 heures de matin, [il faisait] trop froid. C'était vraiment froid. [...] C'était une cuisine pour moi tout seul. Et aussi le studio tout seul. Mais la douche c'était en bas. La salle de bain était partagée.*

#### **G Appartements de travail – professionnalisation des réseaux informels**

Les « *plazas* » sont des appartements loués informellement à la semaine pour le travail du sexe. Leur fonctionnement repose sur des loyers très élevés, une rotation rapide des résident·es et des règles strictes de cohabitation. Malgré une forme de solidarité entre résident·es, les abus sont fréquents : financiers, sexuels et sociaux, avec peu de recours possibles.

*Les gens qui travaillent dans les plazas, sont des personnes à qui il importe peu de socialiser avec beaucoup de monde. Donc, dans les plazas, en général, il y a 5 chambres, il y a 12 chambres, il y a 7 chambres. Dans les 7 chambres, par exemple, il y a 2 salles de bain. Et mon client est arrivé, cela m'est souvent arrivé, il entre, et je me retrouve sans client. Parce qu'ils vous prennent vos clients. ▷*

Le système du « 50/50 » est aussi courant : une personne finance l'arrivée d'une autre et reçoit la moitié de ses revenus. Cette « dette » informelle maintient une forte dépendance et limite l'accès aux droits et aux services sociaux.

#### **H Plateformes numériques – autonomie fragile**

Les plateformes comme Airbnb, Booking ou Spotahome offrent une alternative similaire. Les prix élevés absorbent une grande part des revenus, rendant difficile l'épargne ou la stabilité. Le logement doit être discret et sécurisé afin de permettre l'exercice du travail du sexe sans conflit avec les propriétaires ou le voisinage. Certain·es propriétaires imposent des restrictions implicites, voire surveillent leurs locataires à l'aide de caméras, ce qui oblige les personnes concernées à adopter des stratégies de précaution, comme limiter la durée des locations ou partager l'espace avec des personnes de confiance.

Ces solutions permettent une certaine autonomie, plus d'intimité et une gestion indépendante de l'activité professionnelle.



*J'ai choisi (de prendre en photo) le chauffage parce qu'il incarne l'injustice financière. Non seulement il coûte cher à faire tourner dans cet appartement mal isolé, mais il est souvent en panne. Je paie pour le droit d'être au froid. Cet appareil, c'est la preuve que dans un mal-logement, on paie le prix fort pour un service défectueux et une qualité de vie inexistante.*

*Il y a autre chose avec les Bookings ou les Airbnb. Il est très compliqué pour les filles trans de s'y installer. Par exemple, nous, - parce que nous nous transformons -, donc, au moment où nous arrivons, le propriétaire peut me voir. [...] Qui pourrait imaginer que je me transforme ? On me voit comme un homme normal. En revanche, lorsque les filles trans arrivent, même si elles sont très couvertes, le propriétaire imagine déjà ce qu'elles vont faire. ▷*

#### I Logements inadéquats – surpeuplement, insalubrité

De nombreuses personnes migrantes vivent dans des logements surpeuplés, souvent liés au système du 50/50, avec un manque total d'intimité, de confort et d'hygiène. Cette proximité forcée génère des tensions, un sentiment d'insécurité et une grande fatigue.

*La première fois, on vivait près de la gare Lemonnier. La fille qui nous a accueillis là-bas, nous vivions à l'0 ou l'5 dans une petite chambre. [...] Il y avait des lits superposés, des matelas par terre. [...] Le couple là, et ici les autres. Et dans le salon aussi. (13, ▷) Les logements dits « indignes », souvent obtenus par réseau informel, sont souvent insalubres, mal entretenus et coûteux. Les propriétaires se montrent peu réactifs, et les TDS doivent souvent payer elles-eux-mêmes les réparations. Je trouve vraiment que c'est en mauvais état. Je disais toujours à la madame : « Madame, s'il vous plaît, réparez ceci, réparez cela. » Non, non, non. [...] Elle me disait : « Si tu veux, tu paies toi-même avec ton argent, je ne vais pas le réparer. » Tout sort de ta poche. ▷*

Dans le quartier d'Yser, certaines TDS vivent et travaillent dans des conditions précaires, marquées par la stigmatisation, la surveillance du voisinage et le manque de sécurité. Malgré les nuisances et les risques, rester dans le quartier reste pour beaucoup une nécessité professionnelle et un repère.

*Eh bien, parfois, je préfère emmener les clients à l'hôtel, parce que les voisins, tu sais, ils ne me laissent pas tranquille. Et aussi parce que je ne me sens pas bien chez moi, le client, il peut entendre ces problèmes et il va avoir peur. Et [le client] dit : « Qu'est-ce que c'est que ça ? C'est fou ! Comment tu peux faire ça ? Comment est-il possible que tu vives ici ? C'est impossible ! » Les gens me disent : « Cherche une autre maison. » ▷*

## Constats transversaux

**Le mal-logement est structurel.** Des discriminations systémiques (transphobie / homophobie, racisme, classisme, criminalisation des sans-papiers, stigmatisation du travail sexuel) mènent souvent à l'exclusion des personnes les plus vulnérables, les maintenant dans l'instabilité. A cela, s'ajoutent des délais administratifs prolongés et la complexité des démarches. Même lorsqu'elles ou ils disposent de ressources financières, les TDS restent confronté·es à des refus ou à des conditions précaires, compromettant leur sécurité et leur autonomie.

**La mobilité des personnes concernées est un nomadisme forcé**, produit par le manque de logement stable. Une partie importante des travailleur·euses du sexe sont souvent contraint·es de se déplacer pour trouver des clients ou en raison de la précarité de leur logement. Ces déplacements constants provoquent de la fatigue, du stress et un sentiment d'instabilité, même avec le soutien des réseaux de pair·es. Seules quelques personnes réussissent à se poser et à trouver un espace personnel plus stable.

**Les solidarités communautaires sont vitales mais fragiles.** Les réseaux de pair·es jouent un rôle essentiel pour s'entraider, trouver un logement, obtenir des conseils et rester en sécurité. Mais ces solidarités restent fragiles et peuvent générer des tensions et de la jalousie. L'aide n'est pas toujours désintéressée : il peut y avoir des dettes, du contrôle et de l'exploitation, surtout vis-à-vis des nouveaux·elles arrivant·es.

**L'instabilité du logement détériore la santé physique et mentale.** La précarité du logement contraint souvent à travailler intensivement pour couvrir les charges, ce qui renforce la dépendance économique du travail du sexe et limite les projets personnels. Cette situation provoque du stress, de l'isolement et rend l'accès aux soins plus difficile. À l'inverse, un logement stable améliore le bien-être, réduit la pression et permet de reconstruire des routines, des relations et des projets de vie.

**Lien entre logement et travail du sexe.** Faute d'autres solutions, beaucoup de personnes exercent leur activité là où elles vivent, ce qui peut créer de l'insécurité et renforcer la stigmatisation. Les revenus du travail du sexe servent souvent à payer le loyer ou à trouver un logement temporaire. Cela entretient un cercle de précarité : sans logement stable, il faut continuer à travailler, et sans travail, il devient difficile de se loger.

**Les TDS déploient des stratégies d'adaptation.** Les TDS développent de la résilience et des réseaux pour sécuriser leur logement et leur activité. L'amélioration progressive du logement transforme leur quotidien vers l'émancipation. Mais cette résilience ne peut pas remplacer le manque de politiques structurelles pour garantir un logement sûr et décent pour tous·tes.

*J'ai choisi (de prendre en photo) ma couscoussière. Elle symbolise la famille et les moments heureux, mais aujourd'hui, elle me rappelle la honte. J'aimerais cuisiner pour mes proches, mais il n'y a pas assez de place, l'aération est mauvaise, et je ne veux pas qu'ils voient l'état de ma cuisine. Elle reste trop souvent rangée, à cause de l'insalubrité de l'endroit où je vis.*



L'asbl Alias travaille depuis 2009 auprès des hommes HsH (Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes) et des personnes trans\* actifs dans la prostitution – le travail du sexe en région de Bruxelles Capitale. Alias développe des stratégies de promotion de la santé, de prévention/réduction des risques et d'accès aux droits à travers plusieurs projets communautaires, une offre de services psycho-médico-sociaux : du travail de rue en ville et des permanences internet sur des sites d'escorting, des permanences médicales (dépistages IST/VIH, vaccins, PrEP), des permanences d'accueil, des activités collectives et communautaires, un suivi individuel. L'offre d'Alias est intégralement anonyme et gratuite. Notre objectif est de répondre aux besoins et d'accompagner les demandes du public. Nous proposons une expertise sur la prostitution HSH et des personnes trans\* auprès de nos partenaires.

## Colophon

Auteur·es : Ana Daniela Dresler & Mauro Striano

Comité d'accompagnement : Muriel Allart, Caroline Georges, Nicolas Horvat, Isabelle Jaramillo, Guilhem Lautrec, Renaud Maes, Muriel Vander Ghinst.

Avec le soutien de : Fondation Roi Baudoin  
Novembre 2025

Mode de citation suggéré : Dresler, A.D. & Striano, M. (2025)

**Entre absence de chez-soi et recherche de stabilité : Parcours de mal-logement chez les HsH et personnes trans\* concerné·es par le travail du sexe et/ou la prostitution.**

Alias asbl

Plus d'infos : [alias.brussels](http://alias.brussels)

Nous contacter : [contact@alias.brussels](mailto:contact@alias.brussels)

  : alias.bxl



ce symbole représente  
le mot 'traduction' dans tout le dossier

